



SITE

Bosquet marécageux du "Hof ten Berg"

Woluwé-Saint-Lambert, Boulevard de la Woluwe

Statut juridique



Classé

ID

Urban : 497

Typologie

Site semi-naturel

Ce site peut être considéré comme une relique de l'écosystème humide de la vallée de la Woluwe dont il est aujourd'hui séparé par le boulevard de la Woluwe et son urbanisation de rive gauche. Le caractère d'hydrosystème ou de zone humide de ce qui apparaît globalement comme un îlot enclavé de végétation boisée spontanée se dégage immédiatement, d'une part du relief auquel il correspond, à savoir une dépression inondable entourée de remblais artificiels et d'autre part, de la composition floristique qui est celle d'une *aulnaie-saulaie à grande prêle*. Ce type de végétation est non seulement remarquable, très caractéristique et assez rare dans la Région de Bruxelles-Capitale, mais il signale aussi la présence de criques de suintement d'eau carbonatée. Le site revêt donc une valeur écologique certaine, d'une part intrinsèque en tant que relique d'un type particulier de forêt marécageuse - l'aulnaie-saulaie à grande prêle - au demeurant très sensibles aux impacts environnementaux, d'autre part, comme élément constitutif du réseau écologique régional des zones humides.

Le site est, en outre, situé en continuité avec la zone de jardins potagers situés entre les bâtiments classés de la ferme du « Hof ten Berg » et les parcelles concernées par cette proposition de classement. Ils constituent les seuls éléments paysagers qui rattachent encore la ferme classée à son cadre rural d'origine.
